

Objectif n° 2 du projet d'école ou de réseau 2014 2017 :
Utiliser ses connaissances orthographiques pour mieux écrire.

Indicateur(s) : Validation du palier 1 et 2 du Socle commun (Maîtrise de la langue) % de réussite.

Valeur cible fin 2017 : Palier 1 : 90%
 Palier 2 : 95%

Objectif retenu	Stratégies d'action	Mise en œuvre (actions prévues)	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier				Modalités d'évaluation
				action pérenne	action prévue en 14 15	action prévue en 15 16	action prévue en 16 17	
Produire différents types d'écrits en respectant les règles orthographiques et grammaticales.	Assurer la continuité et la cohérence du parcours en orthographe.	Programmation de cycles en orthographe.	3		X			% de réussite supplémentaire des paliers du Socle commun.
		Répartition des mots outils, utilisation d'une échelle orthographique. (cahier de vocabulaire)	1, 2			X		% de réussite supplémentaire des paliers du Socle commun.
		Réflexion sur les outils de cycles existants (méthodes, cahiers,...) ou sur la création.	1				X	Harmonisation des outils en place ou création d'outils.
	Pratiquer des activités variées et motivantes.	Marathon de l'orthographe cycle 3	1, 2			X	X	Résultats individuels des élèves basés sur les progrès de chacun
		Varier les pratiques régulières et différenciées (dictées flash, négociées, à trous, ...)	1, 2		X	X	X	% de réussite supplémentaire des paliers du Socle commun.

(*) **Axe 1** : Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle de compétences, de connaissances et de culture

Axe 2 : Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites

Axe 3 : Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissages de la maternelle au collège